

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
2 — 08 — — soir, Omnibus.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 11 — — Omnibus.  
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

D'après les dernières nouvelles d'Allemagne, les pourparlers continuent entre l'Autriche et les États secondaires.

Le *Débat*, de Vienne, annonce en outre que l'empereur d'Autriche aurait envoyé, ces jours derniers, une lettre autographe au roi de Prusse. Cette lettre serait conçue dans les termes les plus amicaux et aurait entièrement résolu l'affaire des armements. Le *Débat* exprime l'espoir qu'une entrevue des deux souverains applanira toutes les divergences créées par des agents trop zélés.

Cependant les conférences militaires se succèdent à Berlin. Une dépêche du 27 nous apprend que le roi Guillaume a travaillé la veille avec le ministre de la guerre, M. de Roon, le chef d'état-major général, comte de Moltke, l'adjutant général d'Alvensleben, et le chef de son cabinet militaire, M. de Treskow. Sa Majesté a eu immédiatement après un long entretien avec M. de Bismark.

La *Gazette nationale de Berlin* conseille au gouvernement de renoncer à l'annexion des duchés, qui ne pourrait s'accomplir que par la guerre, et de se borner à faire prévaloir dans l'organisation définitive du Schleswig-Holstein, au nom des intérêts de l'Allemagne, la suprématie militaire et maritime de la Prusse.

On mande d'Oderberg, 25 mars, à la *Gazette de Breslau*, que cinq régiments des divisions de Hanovre, Mensdorff et Clam-Gallas ont passé, avec leurs états-majors, par cette

ville, se rendant de Transylvanie en Silésie et en Bohême. Les frontières reçoivent de nombreuses garnisons, et les mouvements de troupes augmentent.

Par suite de la mort du landgrave de Hesse-Hombourg, cet Etat vient de faire retour au grand-duché de Hesse-Darmstadt, dont il avait été détaché. C'est un Etat de moins dans la Confédération germanique, qui n'en compte plus désormais que trente-deux. Le landgraviat a une superficie de cinq myriamètres carrés géographiques, et compte 27,000 habitants. Le grand-duché de Hesse-Darmstadt a une étendue de 152 myriamètres carrés géographiques, et une population de 856,000 habitants. Le grand-duc régnant, Louis III, est le frère de l'impératrice de Russie, Marie-Alexandrowska.

Le *Journal de Rome* déclare que les nouvelles et les observations publiées par le *Journal des Débats* du 20 mars, sur la nomination de l'archevêque de Cologne, sont complètement fausses.

L'organe du gouvernement pontifical s'élève ensuite contre les « prétentions du *Journal des Débats* à donner des leçons d'histoire au Corps-Législatif, lequel, en proclamant la nécessité du pouvoir temporel, a fait noblement écho à l'Empereur et aux vœux solennels de l'épiscopat. »

Les lettres de Rome, du 24 mars, annoncent le départ pour la France du comte Carpena, l'un des exilés de Rome, à la suite du banquet des jeunes nobles qui ont porté un toast au roi Victor-Emmanuel.

Le plus ancien des domestiques du Vatican a été également exilé; on le soupçonnait de trahir les secrets de l'Etat.

Il est peu probable que Mazzini soit réélu en Sicile, si nous en croyons nos renseignements les plus dignes de foi, les électeurs auraient compris que cette élection met la chambre, et surtout l'opposition, dans une situation fautive que cherchent à exploiter les ennemis de l'Italie. Cette campagne, sans servir le parti de l'action, est nuisible au grand but d'unification.

A Christiania, le Storting norvégien a repoussé le projet du gouvernement relatif à la réorganisation de l'armée. L'assemblée a, en même temps, rejeté une motion dont le but était de faire nommer vice-roi de Norvège le prince Oscar, frère du roi, et son héritier présomptif. On se rappelle que dans le dernier Storting la proposition avait déjà été repoussée. Aux termes de la Constitution norvégienne, en effet, cette dignité ne saurait être conférée qu'au fils aîné du souverain.

Le gouvernement canadien se préoccupe toujours vivement des mouvements fenianistes. Une dépêche d'Halifax du 17 mars nous apprend qu'on s'attendait à une attaque des fenians contre la ville de Détroit. Le gouvernement fédéral a envoyé des troupes à Buffalo pour empêcher une attaque de ce côté de la frontière. Des télégrammes de Montréal assurent que l'ambassadeur britannique, sir Bruce, a donné des ordres pour que l'escadre des Indes-Occidentales se rendît à Halifax avec

toutes les troupes qui sont disponibles dans les Antilles anglaises. Les autorités de Montréal ont interdit toute démonstration irlandaise pour la fête de saint Patrick. Le gouvernement a envoyé des troupes sur tous les points exposés de la frontière.

On écrit de la Martinique qu'une commission des colonies unies de l'Amérique du Nord est arrivée à Saint-Pierre, afin d'examiner avec la chambre de commerce la possibilité d'établir des relations d'échange avec les Antilles françaises.

Si nous en croyons le *Nouvelliste de Rouen*, l'insurrection d'Algérie, dont le bulletin officiel annonce chaque jour la répression définitive, ne serait nullement comprimée. Le *Nouvelliste* reproduit une correspondance annonçant que les contingents de Si-Lalla ne sont point tous retirés dans l'extrême sud. Une rencontre vient d'avoir lieu, dans le cercle de Geryville, entre une fraction des Oulad-sidi-Cheick et notre colonne expéditionnaire. Le combat a été vif: les Arabes ont laissé près de 50 morts sur le terrain. De notre côté, nous avons eu 1 officier tué, 5 officiers blessés et 17 cavaliers tués.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Savez-vous pourquoi le prince Couza a quitté Bucharest? Les journaux russes vont vous l'apprendre et vous étonner peut-être, quoique de ces feuilles rien n'étonne. Le prince

## FEUILLETON.

21

## LA CHAMBRE DES OMBRES.

(Suite.)

L'étonnement de Louise fut au comble lorsqu'elle vit son père faire arrêter brusquement la voiture et se diriger ensuite vers la pierre située à dix pas de la route; néanmoins elle se hâta de le suivre. Le chevalier s'assit sur le banc et promena longtemps ses regards sur le paysage.

« Mon Dieu! dit-il, que c'est beau! Il y a longtemps, ce me semble, que je n'étais venu ici. Longtemps... parce que, sans doute, les heures qui séparent nos rares jouissances nous paraissent interminables.

« Tiens, chère amie, ajouta-t-il, en prenant la main de Louise, à qui il n'adressait jamais ces deux mots, regarde le bois de châtaigniers que j'ai fait planter sur la butte aux Garennes, comme il a grandi rapidement; je ne le ferai pas couper désormais; nos braves gens pourront y trouver toutes les perches qui leur seront nécessaires. J'aime à donner ces

petites choses bien que je ne les doive pas, car il n'y a rien de plus vrai que cette maxime vulgaire: « Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. »

En disant cela, M. de la Blairie oubliait qu'il avait lui-même vendu, quinze jours avant, toute la coupe de bois de châtaigniers, et refusé de donner une seule perche à ses fermiers. En ce moment il exprimait des sentiments vrais, mais depuis longtemps réduits à l'impuissance. La triste réalité lui échappait complètement. Louise, de plus en plus inquiète, n'osait interrompre les étranges discours de son père.

« Quelle admirable soirée, continua M. de la Blairie, comme ce nuage noir qui s'étend à l'horizon fait ressortir les objets! Quel calme dans la nature! On entend les cris des laboureurs, les longues chansons des bergères et le murmure lointain de la Sèvre; des bélements plaintifs, des mugissements sonores, mille bruits qui nous arrivent adoucis et fondus ensemble comme les parties harmonieuses d'un concert. Pas un souffle de vent: vois là-bas, au fond du val de Miré, ces petites fumées qui paraissent sortir du milieu des arbres et montent comme des colonnes branlantes; chacune d'elles sort d'un pauvre foyer autour duquel vont se réunir bientôt des gens accablés par les fatigues du corps, mais af-

franchis des fatigues de l'esprit et des tourments du cœur. Ne sont-ils pas plus heureux que nous?... peut-être... Mais, non, nous sommes heureux, nous aussi: n'accusons point la Providence: nous nous aimons, et nous nous aimerons toujours: voilà le vrai, le seul bonheur, n'est-ce pas, Cécilia?

— Mon père! mon père! s'écria Louise en sanglotant.

M. de la Blairie tourna la tête du côté de sa fille, la considéra une seconde comme pour rappeler ses idées, puis il jeta un cri et se couvrit la figure avec ses deux mains.

« Vous avez froid, mon bon père, vous tremblez, reprit Louise, après quelques instants de silence.

— J'ai la tête brûlante.

— Ah! vous êtes malade, retournons au Breil.

— Au Breil! répliqua le chevalier d'une voix creuse, au Breil! pour revoir cet homme! Non, jamais!

— Eh bien! partons! partons vite, pour l'amour de Dieu!

M. de la Blairie essaya de se lever, mais ses jambes tremblaient si fort, qu'il fut incapable de faire un pas. Louise appela le cocher, et parvint, avec son aide, à remettre son père en voiture.

« Maintenant, Sylvain, dit-elle, fouettez sans relâche jusqu'à Thouars. »

M. de la Blairie éprouva bientôt les mêmes symptômes qu'au départ du Breil: le roulement de la voiture l'endormait, puis des suffocations l'éveillaient en sursaut; alors le délire recommençait. Peu à peu les crises devinrent violentes; son exaltation croissait; parfois il voulait s'élaner sur la route par la portière. Louise comprit qu'il devenait impossible d'aller plus loin; mais où trouver un refuge convenable en pareilles circonstances? La nuit était venue, Thouars devait être encore éloigné, le pays paraissait désert.

Enfin un charbonnier vint à passer et indiqua une ferme à quelque distance de la route. La voiture y fut traînée, non sans peine, par des chemins qui n'avaient jamais livré passage qu'à de lourdes charrettes. Heureusement les habitants de la ferme, à peine informés de ce qu'on voulait d'eux, s'empressèrent de rendre tous les services en leur pouvoir. Le chevalier fut transporté dans le meilleur lit de la maison; puis, sur la demande de Louise, un garçon monta à cheval et courut à Thouars chercher un médecin. La pauvre jeune fille ne demandait que cela et répondait par des larmes et un mouvement de

Couza s'en est allé de très-bonne volonté, sur un signe de la France, dont il n'était que le lieutenant secret; les populations roumaines aiment beaucoup la France, aussi ont-elles fait semblant de se révolter pour lui être agréable, et elles ont remis le pouvoir provisoire entre les mains du général Golesco, qui n'est pas moins dévoué à la France que le ci-devant hospodar Couza; et tout cela s'est fait pour contrarier la Russie. En vérité, ne trouvez-vous pas que tout cela prête à rire?

— Plusieurs députés des Cortès vont proposer l'abolition de l'esclavage dans les Antilles. On doute que le gouvernement espagnol accepte pareille proposition.

— Des lettres arrivées en Belgique m'affirment qu'aussitôt après l'arrivée à Rome de la légion d'Argy, une partie des troupes d'occupation rentrera en France, et la brigade qui restera se concentrera à Rome et à Civita-Vecchia.

— Le concours des étrangers arrivés à Rome de toutes les parties de la terre pour assister aux fêtes de Pâques, est très-considérable. La santé du Souverain-Pontife ne laisse rien à désirer.

— La reine d'Angleterre constitue en dot à sa fille, la princesse Hélène, une annuité de 12,000 livres sterling. Le couple royal aura donc, par suite de cette libéralité, 18,000 livres sterling de rentes, soit 450,000 fr.

— L'impératrice d'Autriche séjournera une semaine à Paris, de là, elle ira en Espagne, puis à Madère, dont le climat est dit-on nécessaire à sa santé.

— M. Edouard Laboulaye, de l'Institut, se présente aux électeurs du Bas-Rhin en concurrence et en remplacement de M. de Bussière qui, comme on le sait, ne s'est démis de son mandat que par un scrupule de conscience fort honorable, et nous ne doutons pas que les électeurs, malgré le mérite du nouveau candidat, ne rendent à M. de Bussière un mandat qu'il remplissait si honorablement et avec un patriotisme qu'on ne saurait qu'égal.

— Il est affirmé aujourd'hui que la municipalité Parisienne aurait traité définitivement de l'acquisition de terrains dans la plaine de Pontoise, pour l'établissement du cimetière extra-muros; nous pouvons affirmer à notre tour que la compagnie qui a soumis à M. le préfet de la Seine, la proposition d'établir hors Paris une ou plusieurs nécropoles reliées par un système de chemin de fer à la capitale, n'a encore reçu aucun avis acceptant ou rejetant ses propositions appuyées d'études préliminaires sérieuses et de plans.

— Le bruit court que le prince Couza aurait envoyé à Genève, un des officiers de sa maison chargé de demander à M. Glais-Bizoin, sa collaboration pour une œuvre dramatique

conçue par l'ex-hospodar et ayant pour titre: *Les deux Chutes*; M. Glais-Bizoin l'aurait lui-même adressé à M. de Girardin.

— Il existe en Algérie un monument mystérieux, connu sous le nom de *Tombeau de la Chrétienne*. Lors de son voyage en Algérie, S. M. l'Empereur décida que des fouilles seraient faites à ses frais, pour déterminer l'origine et la destination de cette pyramide qui ne mesure pas moins de 33 mètres de hauteur. Il confia ces recherches à deux savants, M. O. MacCarthy et Adrien Berbruggen. Les fouilles, commencées au mois de novembre dernier, ont déjà dégagé le monument qui a la forme d'un immense dé polygonal coiffé d'un cône à gradins et posé sur un socle carré, le tout en pierre de taille. Des sondages au moyen du trépan ont donné la certitude qu'un espace vide existait au fond de la pyramide à égale distance de l'axe et de la circonférence. C'est vers cette chambre mystérieuse que se dirigent les travaux. On pense dès aujourd'hui que ce monument était la sépulture des rois de Mauritanie.

Pendant le déblaiement, on a découvert quelques squelettes, une médaille en or de l'empereur Zénon, des pièces du Bas-Empire, dont un Gratien d'une conservation parfaite, des amphores et divers objets conservés et destinés au musée du Louvre.

— Tout le monde a vu ces cols en papier à un ou deux sous pièce qui remplacent — bien imparfaitement, — il faut l'avouer — les faux-cols de toile. Cette invention ne s'est pas généralisée parmi les pauvres gens à qui elle était destinée. Mais il paraît qu'en Amérique la consommation de ces objets est considérable. Voici ce que nous en dit l'*International*:

Il existe dans l'Etat de Massachussets (Etats-Unis), huit manufactures de cols en papier, une dans le Berkshire, deux dans le comté de Hampden, une dans le Norfolk et quatre dans le Suffolk. Les capitaux employés à cette industrie s'élèvent à 1,702,500 francs. Ces manufactures consomment annuellement en marchandises une valeur de 833,500 francs. Le nombre des cols fabriqués monte à seize millions, huit cent quatre-vingt-six mille, quatre cent quarante, représentant une somme de 1,571,855, soit, en produit brut, plus de 75 0/0 des capitaux engagés dans ce genre d'opérations.

Depuis longtemps, des trompe-l'œil du même genre sont en usage dans la bohème théâtrale, et l'on m'a nommé un artiste distingué, sociétaire de la Comédie-Française, qui avait jadis un talent inimitable pour la confection des devants de chemises en papier. Des hachures de crayon imitaient parfaitement les petits plis, de façon à faire honneur à un chemisier.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

SOCIÉTÉ HIPPIQUE FRANÇAISE.

Grâce aux encouragements de toute nature qui lui sont consacrés, l'élevage du cheval français prend un accroissement sérieux, et le nombre des chevaux présentés aux concours pour les primes de dressage augmente chaque année. Les succès nombreux et décisifs obtenus par nos chevaux de courses dans les luttes les plus sévères en Angleterre, en Allemagne et en France, ne permettent plus de douter aujourd'hui du mérite réel et des qualités précieuses de nos reproducteurs d'élite. Mais, pour coopérer efficacement à l'accomplissement de l'œuvre d'intérêt public poursuivie par l'administration des haras et par les différentes sociétés d'encouragement, à la tête desquelles il est de toute justice de placer le Jockey-Club français, quelques personnes ont cru qu'il serait avantageux de créer un débouché facile et considérable aux produits de l'accouplement de ces reproducteurs avec nos juments indigènes.

Telle est l'idée qui a donné naissance au projet de la création de la Société hippique française.

Cette Société, qui a pour objet de favoriser et de développer l'emploi du cheval de service produit en France, se propose d'organiser tous les ans, à Paris, un concours central de chevaux appartenant indistinctement à des éleveurs, à des marchands ou à des particuliers.

A ce concours, exclusivement réservé aux chevaux hongres et juments de 4 à 7 ans nés et élevés en France, seront distribués des prix et des médailles d'une valeur d'au moins cinquante mille francs destinés à récompenser les produits les plus recommandables par la conformation, les allures et le dressage.

Dans la pensée des fondateurs de la Société, ce concours central hippique pourrait être l'auxiliaire opportun des diverses créations d'écoles de dressage, de primes aux poulains et pouliches, etc., etc., déjà existantes dans plusieurs départements.

L'administration des haras a accueilli avec faveur le projet de création de la Société hippique française, tout-à-fait conforme aux principes suivis par cette administration, en encourageant les efforts dus à l'initiative individuelle.

S. Exc. le ministre de la maison de l'Empereur et des beaux-arts a accordé le palais de l'Industrie pour y organiser le concours central hippique du mois d'avril 1866. Toute la partie sud du palais va être aménagée pour y recevoir au moins 550 chevaux, et la grande nef du milieu sera convertie en un vaste et spacieux manège pour les essais et épreuves publiques.

Ainsi, autorisés à l'origine par la haute ap-

probation du gouvernement de l'Empereur, et rassurés sur le principal moyen d'exécution par la bienveillante assistance de l'administration, les fondateurs de la Société hippique française peuvent se présenter avec confiance devant le pays.

En travaillant à l'affranchissement définitif du tribut que la France paie chaque année à l'étranger pour l'acquisition des chevaux de service et de luxe, la Société hippique française aura servi utilement la cause de l'agriculture, du commerce et de la remonte militaire, directement intéressés aux progrès de l'élevage du cheval français.

Voici le résumé général des prix qui seront décernés à la prochaine exposition:

1<sup>re</sup> classe, 19 prix égalent 290 f. plus 15,840 f. égalent 16,130 fr.

2<sup>e</sup> classe, 19 prix égalent 290 f. plus 17,280 f. égalent 17,570 fr.

3<sup>e</sup> classe, 9 prix égalent 135 f. plus 4,900 f. égalent 5,035 f.

4<sup>e</sup> classe, 8 prix égalent 121 f. plus 3,135 f. égalent 3,271 fr.

5<sup>e</sup> classe, 4 prix égalent 40 f. plus 8,000 f. égalent 8,040 fr.

Total général, 59 prix égalent 876 fr. plus 49,170 fr. égalent 50,046 fr.

Nous compléterons ces renseignements si utiles pour tous nos éleveurs, en leur faisant connaître les dates assignées aux diverses opérations du prochain concours de dressage organisé par une société à la tête de laquelle se trouvent les noms les plus sérieux du monde hippique.

Arrivée des chevaux au palais de l'Industrie, le mercredi 11 avril prochain, de midi à six heures du soir.

Opérations du jury, les 12, 13 et 14.

Exposition publique, du 15 au 22 inclusivement.

Ventes à l'amiable pendant tout le temps de l'exposition.

Vente facultative aux enchères, le 25.

Mardi soir, un accident, qui fort heureusement n'aura pas les suites fâcheuses que l'on pouvait craindre, a mis en danger les jours d'un jeune garçon de 15 ans environ, et il serait bien à désirer qu'il profitât à tous les enfants qui ont l'habitude de se suspendre derrière les voitures.

Le jeune Brunet était monté derrière un camion; à la tête du pont il mit pied à terre, et, pour reprendre son équilibre, il eut un instant d'arrêt qui, quoique très-court, a cependant permis à un phaéton qui suivait le camion, de l'atteindre; un des brancards a frappé Brunet, l'a renversé, et il a passé sous la voiture, sans être écrasé sous les roues.

Cependant, ce jeune garçon a été relevé sans connaissance et conduit chez M. Oui pharmacien. M. Champeaux, appelé aussitôt, a constaté qu'il n'y avait aucune lésion.

tête négatif aux offres qu'on ne cessait de lui faire pour elle et pour son père. Les braves gens avaient en réserve, au fond d'une armoire, un peu de sucre, du tilleul et quelques bouteilles de vin; ils ne concevaient guère qu'on pût être malade ou vêtu de beaux habits sans user de ces titres pour accepter l'une de ces bonnes choses, soit comme remède, soit comme rafraîchissement.

« Ne vous en gênez pas, mam'zelle, c'est bien à votre service », répétait la fermière.

Louise branlait toujours la tête en signe de refus: elle ne voulait, n'attendait que le médecin.

Il arriva enfin.

Son examen fut assez long, les caractères de la maladie n'étaient pas tranchés; peut-être avait-on à craindre une fièvre cérébrale, peut-être ne serait-ce qu'un délire passager.

Louise redoutait pis que cela, s'il était possible; les discours incohérents de son père lui avaient fait craindre qu'il n'eût un commencement de folie; elle le laissa entendre au médecin.

« Non, mademoiselle, répondit celui-ci, rassurez-vous, la tête n'est atteinte que momentanément: une fois la crise passée, s'il plaît à Dieu, le malade recouvrera l'usage entier de sa raison. Un peu de

faiblesse dans les premiers temps, quelque altération de la mémoire peut-être, puis peu à peu tout se rétablira comme avant, à la condition cependant qu'aucune émotion ne vienne troubler le travail réparateur de la nature: ainsi, pas un mot d'affaires, rien qui puisse rappeler des souvenirs pénibles: de la paix, du silence, un calme absolu, voilà la meilleure part du traitement à faire. Toutefois, je l'espère encore, si cet état violent ne se prolonge pas au-delà de quelques heures, nous en serons quittes avec deux ou trois jours de repos.»

Après le départ du médecin, Louise, un peu rassurée, consentit à se reposer; elle était brisée de fatigue: jamais un des lits somptueux du Breil ne lui avait paru si délicieux que la pauvre couchette où elle étendit ses membres délicats.

Lorsque le médecin revint le lendemain, tout symptôme alarmant avait disparu; M. de la Blairie n'avait qu'une fièvre légère. Du repos: telle était l'unique prescription à suivre.

En voyant s'éloigner les cruelles inquiétudes qui l'absorbaient à son arrivée à la ferme des Ruaux, — c'était le nom du lieu, — Louise retombait sous le poids d'autres soucis. Que se passait-il au Breil? Où conduirait-elle son père lorsqu'il serait en état d'être

transporté? Surtout qu'était devenu George? Par quelle fatalité avait-il disparu au moment où sa présence eût été si nécessaire? Nécessaire; ce mot répondait à un ordre d'idées que Louise s'avouait à elle-même. George eût pu empêcher le départ du Breil, soit en résistant à Mallard, soit en lui payant les sommes dues: George eût pu chercher un asile, aider, consoler, sauver peut-être. Voilà ce que pensait Louise. — Rien que cela? — Oh! non, dans le fond de son cœur de jeune fille il y avait un autre grief qu'elle sentait plus vivement, bien qu'elle se le cachât à elle-même. George n'était pas seulement regretté pour ce qu'il eût pu faire, il était ardemment aimé pour lui-même; dès-lors son absence tournait de malheur à crime, mais un de ces crimes si vivement reprochés d'abord, puis si facilement pardonnés l'heure d'après, pourvu que le coupable comparaisse.

Malgré sa confiance entière en George, Louise ne pouvait se défendre de l'accuser intérieurement. Avait-il reçu une lettre blessante? Ah! jusqu'à ce jour il ne s'était jamais éloigné pour un mot injuste sorti de la bouche du père et que la bouche de la fille savait si bien faire oublier. Avait-il réellement conçu des inquiétudes pour ses quatre-vingt-douze

mille livres, et voulait-il les placer ailleurs, puisque M. de la Blairie refusait de les prendre? Un pareil souci dans un pareil moment eût été impardonnable.

Enfin, Louise créait dans son esprit mille suppositions; aucune ne la satisfaisait. Quoi faire cependant? Charger Sylvain d'aller prendre des informations à Thouars ou au Breil? Non, Sylvain était un bavard incorrigible; il eût bientôt conté, avec force commentaires, le départ du Breil, les aventures du voyage, le séjour à la ferme des Ruaux; c'était rouvrir une porte au monde extérieur, et s'exposer à quelqu'une de ces émotions qui devaient être évitées avec le plus grand soin. A tout prendre, puisque l'huissier Gambon avait de pleins pouvoirs pour lutter contre Mallard, la ferme des Ruaux était peut-être, de tous les asiles, le plus favorable au rétablissement de M. de la Blairie; cette considération devait l'emporter sur toute autre.

Mais George! George! qu'était-il devenu?

XV.

Jusqu'au moment où il avait quitté la tour de Miré pour entrer au service, George du Tréhoux ne s'était jamais occupé d'affaires. Laisant à l'homme de loi,

M. St-Léon nous a adressé la lettre suivante que nous publions avec plaisir, afin de rendre à chacun ce qui lui appartient.

« Saumur, le 27 mars 1866.

» Monsieur le Rédacteur,

» Permettez-moi de venir vous remercier de l'article, trop bienveillant, en ce qui me concerne, que vous avez publié sur le théâtre, dans votre estimable journal, samedi dernier; seulement, faute de connaître mes auxiliaires, vous m'attribuez des travaux exécutés par eux.

» Intéressé dans la question, il ne m'appartient pas de qualifier ces travaux, mais si vous voulez m'obliger de faire connaître la liste de mes sous-traitants, on pourra facilement faire à chacun la part qu'il mérite.

» Le plafond, le rideau et les principales décorations, sortent des ateliers de MM. Phélastré et Chambouleron à Paris.

» Les cartons-pierres, de chez M. Cruchet, et de chez M. Pelletier.

» Les estampures en zinc, de la maison Sulpis, ont été posées par M. Thuau, qui a aussi fourni le luminaire à l'huile.

» Le lustre, les girandoles, et tous les appareils à gaz installés, ainsi que la plomberie, sous les ordres de M. Menut, directeur de l'usine, viennent de la maison Nathan, de Paris.

» La charpente de la salle et du théâtre a été exécutée par MM. Bersoullé, aîné et Raynaud, son successeur.

» La menuiserie, par MM. Charnod, et Vinsonneau.

» L'équipe des machines et-décorations, par M. Lacault.

» La plâtrerie, par M. Picard.

» La dorure et peinture de bâtiment, par M. Taugourdeau.

» La tapisserie et l'ameublement, par M. Grellet.

» La serrurerie, par M. Gibert.

» Vous pouvez voir, d'après cette liste, que, suivant l'intention de l'administration municipale, votre théâtre est une œuvre saumuroise exécutée par les entrepreneurs du pays, guidés par l'expérience et sous la haute direction de M. Joly, votre habile architecte, qui a apporté dans cette affaire de longue haleine, une surveillance de tous les instants, et une activité toute juvénile à faire exécuter ses plans et idées.

» Quant à moi, je n'ai apporté que ma modeste expérience des choses de théâtre, un grand zèle et une entière bonne volonté; heureux si j'ai réussi, en satisfaisant le public, à justifier la confiance dont M. Louvet m'a honoré.

Si vous jugez convenable de publier cette lettre dans un de vos prochains numéros, vous obligerez, etc.

V. ST-LÉON,

Entrepreneur du théâtre.

C'est avec un profond sentiment de tristesse que nous publions le fait suivant, conséquence funeste de la dégradante passion de l'ivrognerie :

Un de ces jours derniers, un jeune homme des environs de Mûrs (Maine-et-Loire), se trouvait déjà dans un état presque complet d'ivresse, lorsqu'un pari s'engagea entre lui et un de ses camarades. Il s'agissait de boire un litre d'eau-de-vie à deux reprises différentes. Le pari fut tenu, et aussitôt l'ivrogne se mit en devoir d'exécuter sa sottise fanfaronnade. Il avala d'un trait la moitié d'un litre d'eau-de-vie; mais à peine eût-il achevé, qu'il tomba pour ne plus se relever. L'espèce d'asphyxie occasionnée par cet excès de liqueur alcoolique était complète.

Quand donc que les ivrognes, ces êtres dégradés, comprendront-ils les suites funestes de leurs passions? On ne cesse de leur répéter sur tous les tons et à toutes occasions ces sages avis: Les boissons alcooliques, prises avec modération, ont une salutaire influence sur la santé; mais prises habituellement avec excès, elles abrutissent l'intelligence et dégradent le moral: elles peuvent agir comme de véritables poisons et occasionner la mort.

Le *Courrier de la Vienne*, de Poitiers, a reçu de M. Lahu, curé de Sézay, la lettre suivante, en date du 21 mars, contenant un cas curieux de léthargie:

« Appelé par mon confrère, M. le curé de Nieuil, pour lui rendre quelques services dans sa paroisse, j'ai été témoin du fait suivant qui émeut dans ce moment toute la population. Radegonde Dégusseau, âgée de 54 ans, demeurant à Brocou, commune de Nieuil-l'Espoir (Vienne), devait être inhumée aujourd'hui 20 mars, à huit heures du matin. Tout était prêt pour cette triste cérémonie. La déclaration du décès était faite à la mairie depuis 24 heures, le cercueil préparé, la fosse ouverte; les amis, les parents venaient à l'église pour prier pour la défunte, le curé attendait; la femme qui a l'habitude d'ensevelir les morts mettait la dernière main à l'œuvre quand elle crut apercevoir un léger mouvement dans le côté du bras droit: c'était vrai, la morte était vivante. J'ai voulu voir cette femme: point de pouls, aucun mouvement, raideur dans les membres; de temps à autre, on aperçoit un léger gonflement dans une artère du cou, mouvement presque imperceptible qui montre seul la vie. Puis la pensée m'est venue de faire tomber entre ses lèvres glacées une goutte d'eau-de-vie qui a pénétré entre ses dents tellement serrées, qu'il m'a été impossible, malgré tous mes efforts, de les séparer; un instant après, la malade en léthargie a laissé entendre un léger sifflement. Cet état est le même depuis dimanche soir huit heures. Combien durera ce sommeil? »

« Cependant, monsieur, ajouta le traitant, si vous avez besoin de vos fonds, je pourrais peut-être, d'ici à deux ou trois semaines, vous en remettre une partie. Dans ce cas, toutefois, vous le comprenez, il y aurait lieu à un escompte à mon profit. Mais, avant tout, il faut que j'obtienne de M. Noirot, votre homme d'affaires, main-levée des garanties que j'ai été obligé de fournir. Voilà ce qui presse le plus; jusque-là je ne puis me dessaisir d'un écu. »

En entendant cet arrêt, George fut atterré: ses chers projets étaient renversés d'un seul coup. Muet de surprise au premier abord, il revint bientôt à la charge; mais M. Desgranges paraissait à cheval sur les époques d'exigibilité, sa raideur ne fléchissait qu'au moment où il parlait d'un petit escompte, d'une légère bonification en sa faveur; alors sa voix devenait mielleuse, un sourire apparaissait sur ses lèvres, sourire bien fugitif; les financiers ne s'y oublient guère.

« Mais, reprenait-il d'un ton froid et péremptoire, il faut une main-levée préalable. »

George vit que rien ne pouvait se conclure sans l'aide de son homme d'affaires. Il résolut sur-le-champ d'aller le trouver.

M. Noirot demeurait à Poitiers; c'était un nou-

#### PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le premier terme payable en mars.

#### ABATTOIRS.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 24 février au 23 mars.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.		
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	
<b>BOUCHERS.</b>										
<b>MM.</b>										
1	Remare (1).	8	»	110	»	14	47	»	16	81
2	Morisseau.	6	»	»	»	2	»	»	»	8
3	Touchet (2).	1	»	»	»	6	»	»	»	3
4	Groleau (3).	»	»	»	»	»	»	»	»	1
5	Lapier.	»	»	»	»	3	»	»	»	5
6	Corbineau.	7	»	»	»	5	»	»	»	9
7	Séchet.	3	»	»	»	4	»	»	»	13
8	Prouteau.	2	»	»	»	1	»	»	»	16
9	Chalot.	1	»	»	»	2	»	»	»	3
10	Pallu (3).	1	»	»	»	6	»	»	»	1
<b>CHARCUTIERS.</b>										
<b>MM.</b>										
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	»	»	4
2	Baudoin.	»	»	»	»	»	»	»	»	4
3	Lecomte.	»	»	»	»	»	»	»	»	5
4	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	»	»	2
5	Sanson.	»	»	»	»	»	»	»	»	4
6	Sève.	»	»	»	»	»	»	»	»	5
7	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»	5
8	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»	4
9	Marais.	»	»	»	»	»	»	»	»	3
10	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	»	1
11	Raineau.	»	»	»	»	»	»	»	»	2
12	Touchet.	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(1) Une vache et un mouton refusés pour défaut de qualité.

(2) Cinq moutons refusés pour défaut de qualité.

(3) Un mouton refusé pour défaut de qualité.

Pour chronique locale et nouvelles diverses: P. GODET.

#### Dernières Nouvelles.

Berlin, 27 mars. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie une nouvelle longue liste de détails sur les préparatifs de l'Autriche, en faisant ressortir l'étendue des préparatifs militaires de cette puissance.

La *Correspondance Zeidler* considère la situation comme grave; la crise, bien loin de diminuer, paraît s'aggraver. Si l'Autriche fait des préparatifs, la situation de ses finances la poussera à attaquer promptement. Le gouvernement prussien prend cela en sérieuse considération.

Bucharest, 27 mars. — M. Liebrecht, ex-directeur des postes et du télégraphe, a été condamné à dix ans de prison et 1,568,000 piastres de dommages.

veau voyage de dix-huit lieues à faire. Dès le lendemain, de grand matin, George prenait la route de Poitiers. Il y arriva le soir même. Malheureusement l'homme cherché était absent pour un jour ou deux. Cette fois, il fallait attendre bon gré malgré.

Tandis que George allait ainsi d'une ville à l'autre, Lafleur, parti du Breil quatre ou cinq heures après lui et moins bien monté, n'était arrivé à Thouars que fort tard. Il savait où descendaient les gentils-hommes en tournée de pays; mais à quoi bon éveiller M. George? Ne serait-il pas toujours temps de lui donner à son lever la lettre de M. de la Blairie. Convaincu qu'il raisonnait à merveille, l'honnête garçon se coucha, dormit tranquillement, puis quand il se présenta à l'auberge de l'*Ecu de France*, on lui apprit que M. le comte de Tréhoux était parti depuis deux heures, sans dire où il allait. Toutefois, on comptait avec certitude sur son retour, sa dépense n'étant pas payée.

« Bon! s'écria Lafleur, faites pour le mieux, et voilà ce qui arrive! Pourtant j'aurais dû deviner ça avec M. George; le prendre au lit à sept heures du matin; ah bien oui! toujours sur pied au chant de l'alouette. Maintenant, que faire? Courir après lui; où ça? et le rattraper... C'est si commode! Allons,

New-York. — Le bruit court que 40,000 nègres des garnisons du Sud seront licenciés dans la quinzaine.

On assure que 10,000 hommes de troupes anglaises sont attendues à Halifax, d'où elles marcheraient sur le Nouveau-Brunswick.

Il a été tenu un meeting où l'on a résolu d'organiser un parti pour demander au Président la destitution du général Stanton, ministre de la guerre, et de M. Harlan.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

#### EN VENTE

Chez E. MILON, libraire:

Le Misanthrope, de MOLIÈRE;

La Joie fait peur, de M<sup>me</sup> DE GIRARDIN;

La Famille Benoiton, de Victorien

SARDOU.

(156)

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 24 mars.

Texte: Le deuxième roi de Siam, décédé à Bangkok. — Revue politique. — Courrier de Paris. — Réparation exigée par le consul d'Espagne à Tampico (Mexique). — Rétable en terre cuite émaillée, attribué à Luca della Robia: le Christ descendu de la croix. — Théâtre impérial de l'Odéon: la Contagion, comédie de M. Emile Augier. — Philosophie courante: du carême, du piano et de quelques autres choses. — Encore le gui de chêne. — Colonies françaises: le Gabon (fin). — Publications nouvelles: Lettres de M<sup>me</sup> Swetchine, par Jules Janin; — les Travailleurs de la mer, de Victor Hugo, par M. André Lefèvre; — Sauvons le Luxembourg, par M. Ad. Joanne. — L'Armeria Real de Madrid (suite). — Square du monument expiatoire de Louis XVI. — Village de Bouzigues (Hérault). — Chronique musicale. — La Mulette margaritifère.

Gravures: Portrait de Prâ Bat Sômdet, Prâ Pin Klôn, deuxième roi de Siam. — Théâtre de l'Odéon: la Contagion, 4<sup>e</sup> acte. — Réparation exigée par le consul d'Espagne à Tampico. — Rétable en terre cuite émaillée, attribué à Luca della Robia: le Christ descendu de la croix. — Le Gabon et les Gabonnais (côte occidentale d'Afrique): village pahouin d'Abouna: Chefs pahouins de M'Bata et de la rivière Como; Jeune fille de la tribu des Pahouins; Etude d'arbre dans la rivière Rhamboé, l'Ogoon-Chon; Jeune mère pahouine; Types de femmes pahouines. — Armeria Real de Madrid: Epées diverses; Canon et fusil du quinzième siècle; Dragonneau à deux canons. — Square du monument expiatoire de Louis XVI. — Village de Bouzigues (Hérault). — Mulette margaritifère. — Échecs. — Rébus.

#### BULLETIN FINANCIER.

Sous l'influence des nouvelles extérieures, la Bourse depuis quelques jours a perdu un peu de sa fermeté. Mais cette cause de dépression étant tout

je reste ici, je ne bouge pas; guetter le lièvre à l'entrée du gîte, c'est le plus sûr.

Et de fait, il n'y a pas de meilleur parti à prendre. Cependant, George battait toujours le pavé de Poitiers et faisait des efforts inutiles pour joindre son homme d'affaires, chose, comme on va le voir, assez malaisée.

M. Noirot occupait, dans une des rues les moins fréquentées de la ville, un appartement exigü; il y vivait seul, sans famille et sans domestiques. C'était un personnage étrange. Avocat consultant de profession, il se cachait et semblait fuir les affaires. Était-ce par singularité de caractère ou par calcul? on ne savait trop. Le fait est que plus il se cachait, plus on le cherchait; plus il rendait ses audiences difficiles, plus on mettait de prix à les obtenir. S'il y avait là-dessous un jeu joué, un manège habile, ainsi que le prétendaient les envieux; du moins faut-il reconnaître que la rare probité de M. Noirot, sa pénétration, son activité sans pareille expliquaient et justifiaient l'engouement dont il était l'objet.

(La suite au prochain numéro.)

choisi autrefois par son tuteur, le soin de gérer sa modeste fortune, il se contenta de recevoir et de dépenser son revenu territorial; quant au produit de ses droits féodaux, il le laissait intact, et savait seulement qu'on le déposait chez M. Desgranges, receveur des gabelles à Thouars: aucune des conditions de ce placement ne lui était connue. Pendant les trois années qu'il passa au régiment, son ignorance à cet égard demeura la même, et elle subsistait encore le jour où il fit offre de service au chevalier de la Blairie. Il s'imaginait simplement qu'à première réquisition on allait lui rendre ses quatre-vingt-douze mille livres. La chose faisait à ses yeux si peu de difficulté qu'il ne se donna pas même la peine d'y songer une seule fois en allant du Breil à Thouars. Sa pensée était ailleurs: il voyait déjà la paix rendue au chevalier, la joie refaite dans le cœur de Louise; jamais spéculateur heureux n'avait caressé de si beaux rêves! Aussi, quel ne fut pas son mécompte, lorsque, s'étant présenté au bureau des gabelles, une heure après son arrivée à Thouars, M. Desgranges lui apprit que la somme n'était exigible que par fraction de vingt mille livres échelonnées pour le paiement, à un mois de date les uns des autres.

accidentelle et étrangère au marché, les cours se relèveront subitement dès qu'elle aura cessé d'exister; déjà on signale une amélioration.

Le 3 0/0 a oscillé entre 68-43 et 68-30, pour finir à ce dernier cours. Le 3 0/0 italien se ressent surtout de ce malaise dont les causes l'intéressent plus directement. Coté parfois à 61, repoussé ensuite à 60-90 et 60-80, il finit à 60-90. Le Mobilier se tient à 674-25.

Nos chemins de fer même, qui se distinguent par leurs grandes recettes, ont une tendance plus faible. Seules, ou presque seules, les valeurs à revenu fixe

conservent un bon courant d'affaires, et font bonne contenance avec la rente.

De ce nombre nous signalerons encore les obligations des canaux Cavour, garanties doublement par l'Etat et par les revenus actuels plus que suffisants de la Société, dont les travaux sont complètement achevés. Demandées en Bourse à 327-30 et remboursées à 325 fr., elles produisent, tous calculs faits, un intérêt de 10 0/0 et une prime de près de 200 f., sans compter le bénéfice qui ne peut manquer de résulter de l'élévation assurée et prochaine des cours. C'est par suite de ces avantages marqués qu'il

s'effectue tous les jours de nombreux arbitrages en faveur de cette valeur d'une sécurité parfaite, contre des titres de rente italienne qui, à égale somme, sont loin de donner le même revenu.

Les obligations mexicaines, jouissant d'un double remboursement et de lots, dont le principal, à chaque tirage semestriel, s'élève à 300,000 fr., continuent à jouir des faveurs des capitaux de placement. Ce marché est très-ferme et très-suivi. Il ne saurait en être autrement et cette faveur augmente au fur et à mesure qu'on se rapproche du tirage. En outre, on va détacher de cette valeur, cotée aujourd'hui

302-50, un coupon de 15 fr. au 1<sup>er</sup> avril, ce qui la met au prix modéré de 287-50, et lui permet de présenter un des placements les plus avantageux, joignant à l'attrait des plus beaux bénéfices une complète sécurité.

Sur le marché industriel il y a peu de variations à signaler. On négocie les Transatlantiques à 350. L'immobilière se cote de 325 à 330; la Société générale, à 385, et le Crédit industriel, à 680, avec une excellente tendance. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Mairie de Saint-Lambert-des-Levées.

## ADJUDICATION

DE LA  
RÉCOLTE DE LA PREMIÈRE HERBE  
DE LA BOIRE-LEVÈQUE,  
Propriété communale.

Le Maire de la commune de Saint-Lambert-des-Levées, chevalier de la Légion-d'Honneur, fait savoir que le dimanche huit avril prochain, à midi, en la salle de la mairie de ladite commune, il sera procédé à l'adjudication aux enchères publiques, du bail à ferme pour neuf années et neuf récoltes consécutives, qui commenceront à courir le 1<sup>er</sup> mars 1866 et finiront au 1<sup>er</sup> mars 1875, de la première herbe de la Boire-Levêque, propriété communale, divisée en neuf lots, savoir:

PREMIER LOT.

Quatre-vingt-quinze ares 28 centiares;

Mise à prix. . . 50 fr.

2<sup>e</sup> LOT.

Quatre-vingt-trois ares 19 centiares;

Mise à prix. . . 125 fr.

3<sup>e</sup> LOT.

Quatre-vingt-quatre ares 42 centiares;

Mise à prix. . . 150 fr.

4<sup>e</sup> LOT.

Soixante-seize ares 80 centiares;

Mise à prix. . . 115 fr.

5<sup>e</sup> LOT.

Cinquante-cinq ares 78 centiares;

Mise à prix. . . 80 fr.

6<sup>e</sup> LOT.

Quatre-vingt-neuf ares 79 centiares;

Mise à prix. . . 150 fr.

7<sup>e</sup> LOT.

Quatre-vingt quinze ares 80 centiares;

Mise à prix. . . 80 fr.

8<sup>e</sup> LOT.

Soixante-six ares 85 centiares;

Mise à prix. . . 55 fr.

9<sup>e</sup> ET DERNIER LOT.

Soixante-dix-sept ares 81 centiares;

Mise à prix. . . 50 fr.

Pour prendre connaissance des clauses et conditions de l'adjudication, s'adresser au secrétaire de la mairie, où le cahier des charges est déposé.

Fait à la mairie de Saint-Lambert-des-Levées, le 20 mars 1866.  
(162) Le Maire, SIMON.

Etudes de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur,

Et de M<sup>e</sup> LORIOLE DE BARNY, notaire à Angers.

## A VENDRE

Une FERME, dans l'île du Saule, commune de Saumur, exploitée par les époux Rivain-Mariette.

Contenance d'environ 7 hectares. Détail facile.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audits notaires.

## A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

## REMISE

Rue du Temple, 25.

S'adresser à M. BINEAU.

Etude de M<sup>e</sup> DUMOUSTIER, notaire à Lerné.

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUMOUSTIER, notaire à Lerné,

Le dimanche 8 avril 1866, à midi,

## 6777 PIEDS d'ARBRES DE HAUTE FUTAIE

Divisés en 8 lots qui pourront être réunis.

Ces arbres, essence dominante de chêne, sont à exploiter dans le parc appartenant au château de Chavigny, situé près le bourg de la commune de Lerné, canton de Chinon (Indre-et-Loire).

S'adresser, pour visiter ces bois, aux gardes du château de Chavigny, et, pour les renseignements, audit M<sup>e</sup> DUMOUSTIER, notaire, dépositaire du cahier des charges. (153)

## A VENDRE

Présentement

## UNE MAISON

Située à Saumur, rue du Petit-Pré,

Comprenant chambre basse, chambre haute, grenier et cave.

S'adresser à M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> GALLET, sage-femme, place Saint-Pierre, Saumur, ou à M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur. (105)

## A CÉDER DE SUITE, UN MAGASIN DE SELLERIE-CARROSSERIE, Articles de Voyages et de Chasse,

A des conditions très-avantageuses. S'adresser à M. BODIN fils aîné, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 69. (165)

Etude de M<sup>e</sup> TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean 1866,

## MAISON

Fraîchement restaurée, Rue de l'Ancienne-Messagerie, n<sup>o</sup> 8.

S'adresser, pour visiter cette maison, audit notaire. (62)

# A CÉDER

Pour entrer en jouissance de suite,

## L'ÉTABLISSEMENT DES EAUX

DE

# JOUANNETTE

Commune de Martigné-Briand.

S'adresser, pour traiter, à Saumur, à M. Charles BERSOULLÉ, rue Beaurepaire, et à M. GUÉRIN, ancien huissier, rue de Bordeaux, n<sup>o</sup> 18.

## A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

MAISON, avec cuisine, salon, chambres, jardin, écurie et remise, située rue du Champ-de-Foire, avec issue sur le Champ-de-Foire.

S'adresser à M. COMMEAU, rue Haute-Saint-Pierre. (80)

## A LOUER

Pour la Saint-Jean,

Une MAISON avec jardin, occupée actuellement par M. Delange.

S'adresser, à M<sup>e</sup> Delarue, rue du Portail-Louis, 25. (156)

## A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

## UN APPARTEMENT COMPLET

AU 1<sup>er</sup> ÉTAGE,

Comprenant cinq pièces, caves, greniers, remise et écurie;

## UN SECOND APPARTEMENT

AU 2<sup>e</sup> ÉTAGE,

Comprenant la même quantité de pièces.

Tous deux à Saumur, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 99.

S'adresser à M. LECHAT fils, Saumur. (95)

## M. JAMIN

### Jardinier Fleuriste et Pépiniériste,

Diplômé par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, et par le Comice horticole de cette même ville,

A l'honneur de prévenir MM. les propriétaires, qu'il vient de se rendre acquéreur de la plantation de M. Peray, jardinier, rue de la Chouetterie, 26, à Saumur, et qu'il se chargera de tout ce qui concerne son métier: plantation de jardins fruitiers et d'agrément, etc.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, pourront compter sur ses soins et son zèle à les satisfaire sous tous les rapports. (75)

Un jeune homme, habitué au commerce, désirerait utiliser quelques heures de loisir dont il peut disposer tous les jours. S'adresser au bureau du journal.

## FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

# LE MEILLEUR AMIDON ET LE MEILLEUR MARCHÉ

est celui de MM. ROY et BERGER (de Poitiers).

## NOUVELLE SOUSCRIPTION

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

## DICTIONNAIRE

DE LA

# CONVERSATION

## ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

## SECONDE ÉDITION

Seize volumes, grand in-8<sup>o</sup>, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet: 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

## BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 27 MARS.			BOURSE DU 28 MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	68 60	» 05	» »	68 32	» »	» 27
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	97 25	» 25	» »	97 20	» »	» 05
Obligations du Trésor. . . . .	461 25	1 25	» »	461 25	» »	» »
Banque de France. . . . .	3605	» »	5 »	3610	» 5	» »
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1365	» »	5 »	1352 50	» »	12 50
Crédit Foncier colonial. . . . .	670	» »	» »	670	» »	» »
Crédit Agricole. . . . .	630	» »	» »	630	» »	» »
Crédit industriel. . . . .	685	» 5	» »	685	» »	» »
Crédit Mobilier. . . . .	677 50	3 75	» »	666 25	» »	11 25
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	923 75	» »	6 25	916 25	» »	7 50
Orléans (estampillé). . . . .	875	» »	» »	875	» »	» »
Orléans, nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	1128 75	5 »	» »	1120	» »	8 75
Est. . . . .	538 75	» »	1 25	538 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	888 75	1 25	» »	885	» »	3 75
Lyon nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	553 75	» »	1 25	556 25	2 50	» »
Ouest. . . . .	558 75	» »	3 75	562 50	3 75	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1655	» 10	» »	1647 50	» »	7 50
Canal de Suez. . . . .	420	» »	» »	420	» »	» »
Transatlantiques. . . . .	537 50	» »	5 »	533 75	» »	3 75
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	60 80	» 10	» »	60 25	» »	55
Autrichiens. . . . .	398 75	1 25	» »	395	» »	3 75
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	407 50	1 25	» »	400	» »	7 50
Victor-Emmanuel. . . . .	103 75	» 75	» »	105	1 25	» »
Romains. . . . .	88 50	1 »	» »	87 50	» »	1 »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	392 50	5 »	» »	388 75	» »	3 85
Saragosse. . . . .	205	» »	10 »	200	» »	5 »
Séville-Xérès-Séville. . . . .	45	» »	1 50	46	1 »	» »
Nord-Espagne. . . . .	166 25	2 50	» »	164	» »	2 25
Compagnie immobilière. . . . .	520	» »	» »	520	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	316 75	» »	» 75	313	» »	» 3 75
Orléans. . . . .	307 50	» 75	» »	307 25	» »	» 25
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	305 75	» 25	» »	305 25	» »	» 50
Ouest. . . . .	305	» »	» 50	304 75	» »	» 25
Midi. . . . .	305 50	1 25	» »	304	» »	1 50
Est. . . . .	307 50	» 75	» »	307	» »	» 50

Saumur, P. GODET, imprimeur.